

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**
Jeudi 7 décembre 2017-14h30 s/réserve

➤ **Bureau régional**
URIF.FO
Vendredi 17 novembre 2017

➤ **Commission Exécutive de l'Union**
Jeudi 9 novembre 2017 - 14h30 suivi
30 ans Maison des syndicats
9 nov à 18h30

➤ **Protection sociale**
- Conseil CPAM 94:1er déc2017

➤ **Délégués Macif**
réunion 31 octobre
convention nationale 17 & 18 nov.2017

➤ **ACTION LOGEMENT**
conférence nationale 21 nov.2017

➤ **Formation syndicale**
Inscription ouverte pour 2017 avec le site internet www.fo94.fr dont le calendrier est en ligne comme le formulaire d'inscription.

Stage s'organiser déc2017
réservés aux responsables syndicaux, secrétaire ou trésoriers, adjoints...
Convocations adressées
Contacts **Philippe PEYSSON** ou **Nathalie**

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraichi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

FO94, Courrier de l'Union
SEPT/OCT 2017

Edité le 25 octobre 2017
UNION DEPARTEMENTALE
FO 94

Commission Paritaire
0320 S 07318

Directeur de la publication
Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat
Imprimé par nos soins (IMP UD FO 94)

Nouvelle mobilisation du 16 novembre 2017

Une nouvelle réunion des organisations syndicales (FO, CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, Solidaires, FSU, Unsa) et de jeunesse (UNEF, FIDL, UNL, FAGE) s'est tenue hier soir au siège de la CFDT.

Notre délégation, Pascal PAVAGEAU et Didier PORTE a porté notre revendication du dernier comité confédéral national et notre résolution du 29 sept.dernier.

Cette intersyndicale a révélé des divergences sur l'analyse de la situation sociale (conséquences des mesures des ordonnances et premiers décrets, projets de PLF (projet de loi de finances2018) et de PLFSS (projet de loi de finances de la sécurité sociale2018) , risques pesant sur les droits des salariés et demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage ou de formation professionnelle, etc.).

La CFDT, la CFTC et l'Unsa ont en outre d'entrée précisé leur refus de mobiliser. La CGC semble se réfugier derrière l'absence d'unité pour ne rien faire.

A partir de ses analyses et mandat du CCN (Comité confédéral national) du 29 septembre dernier, FO a proposé la date du jeudi 16 novembre à laquelle se sont ralliées les organisations décidées à une mobilisation.

Au final, les organisations FO, CGT, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL se sont accordées pour faire du jeudi 16 novembre 2017 une journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne, par des grèves et manifestations.

Mandats extérieurs :

PROPOSITION DEFINITIVE des **conseillers prudhommes** après ajustement des conditions (**parité, section,.....**), sous réserve validation services instructeurs

Conseil de CRETEIL

industrie : Pascal IGHEMAT (pharmacie), Pascal LOPEZ (pharmacie), Akim AGUENI (chimie)

commerce : Yannick LE GLOAN (retraitee ratp) Christian PASCUAL (alimentation), Sylvie CINOTTI (alimentation), Manuel RUI AIRES (commerce), Mme ETENEAU CUESTA Sylvie (banques)

activités diverses: André CARDOSO (santé privée), Madame NAAMANE Zohra (employés et cadres) , MR BENALI Loufti (employés et cadres)

encadrement : Martine ROUCH (retraitee caf), Cécile LAMBERT(alimentation),

Conseil de VILLENEUVE ST GEORGES

industrie Corinne GOSSELIN (alimentation)

commerce : Gualbert N'TOUARI (alimentation), Sonia ROBINET (commerce)

activités diverses : Didier CRUSSON (ad)

.../...

Liste définitive de nos conseillers du salarié, -
arrêté préfectoral du 27/9/2017 - n°3310-2017

NOM	PRENOM	QUALITE	SECTEUR	TEL
BESSAD	Belkacem	cadre logistique	ts secteurs 94	06 03 27 31 33
DELAVEAU (mme)	Dominique	employée de banque	ts secteurs 94	06 79 91 35 32
DJONDO	Paul désiré	technicien exploitation transports	ts secteurs 94	06 48 60 34 80
FAUQUET	Bruno	commerce	ts secteurs 94	06 70 55 75 05
KOUJAYAN (mme)	Edith	technicienne travaux publics	ts secteurs 94	0610 12 84 68
LAVIOLETTE	Roger	commerce	ts secteurs 94	06 67 19 27 99
LOISON	Michèle	secrétaire assistante médicale	ts secteurs 94	06 98 06 92 80
MJAHED	Ludovic	insertion professionnelle	ts secteurs 94	06 99 61 05 51
OBADIA (mme)	Sandrine	conseillère Pôle Emploi	ts secteurs 94	06 88 26 68 11
OTMANE	Jugurtha	agent de maitrise/chef équipe sécurité	ts secteurs 94	06 20 94 11 80
RENAUD	Olivier	agent production pharma	ts secteurs 94	06 62 40 64 32
ROPTIN (mme)	Isabelle	conseillère évolution professionnelle	ts secteurs 94	06 48 35 78 19
SALLET (mme)	Jeanne-Marie	responsable sces généraux	ts secteurs 94	06 22 31 39 09
SEGUIN (mme)	Marie Sylvie	réfèrent règlementaire Pôle Emploi	ts secteurs 94	06 73 56 11 75
SONG	Justin	personnel éducation enseignement	ts secteurs 94	06 21 45 38 11
ZINSOU	John	cadre informatique ingénierie	ts secteurs 94	06 79 39 92 95

adresse : FO 94 11/13 rue des archives 94010 CRETEIL CEDEX (ou 01 49 80 94 94)

Cotisations 2018 : quote part interpro : 3.55€

Conformément aux statuts confédéraux et à la demande tant souvent exprimé par notre trésorier confédéral-P PRIVAT lors des CCN, , l'Union Départementale rappelle à l'ensemble des structures, la nécessité de régler régulièrement la quote part interprofessionnelle (3.50€ en 2017) à l'Union départementale dont une partie est reversée à notre confédération (1.30€) .

Après le dernier CCN de sept2017 (quote part conf portée à 1.31€) et le bureau régional du 20 octobre 2017 , la Commission Exécutive et le dernier Secrétariat de l'udfo94 de sept2017 avaient fixé un plancher de 3.55 euros. Ce nouveau taux est retenu pour l'ensemble de la région FO ILE DE FRANCE.

TAUX 2018 - QUOTE UD/CONF : 3.55 €UROS

COMMANDE DE TIMBRES 2018 auprès de Nathalie / imprimé support papier ou logiciel EFO.FR ou par mail tresorerie.fo94@orange.fr

Agendas 2018

L'Union Départementale collationne les commandes des agendas et semainiers 2018, matériel siglé FORCE OUVRIERE ET **DISPONIBLE DES A PRESENT**, à savoir

agenda confédéral FO - format de poche 1,60 €uros

semainier confédéral FO - format a4 12,00 €uros

Contacts , commande , réservations :

Miriam au 01 49 80 68 70 ou Nathalie 01 49 80 68 89 (lignes directes)
ou mail miriam.fo94@orange.fr ou nathalie.fo94@orange.fr

Communiqué
CGT – FO – Solidaires – UNEF – UNL – FIDL

Pour les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens CGT – FO – Solidaires – UNEF – UNL – FIDL réunies le 24 octobre 2017, un constat s'impose, celui d'une politique libérale visant à accroître les inégalités au profit d'une minorité.

Qu'il s'agisse :

- de nombreuses dispositions inacceptables des ordonnances, limitant des droits des salariés-es ;
- des risques qui pèsent sur les droits des salariés-es et demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage ou de formation professionnelle ;
- de mesures précarisant toujours un peu plus l'emploi et l'insertion des jeunes sur le marché du travail ;
- de la remise en cause des droits à l'avenir des jeunes par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur ;
- de la modération salariale et de l'augmentation de la CSG ;
- des atteintes au service public et à la protection sociale ;

Les organisations signataires s'adressent solennellement au gouvernement afin qu'il prenne en considération les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraités-es.

Compte tenu de la gravité de la situation, **elles décident de faire du 16 novembre 2017 une journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne**, par des grèves et manifestations.

Elles invitent les autres organisations syndicales et de jeunesse à s'y associer.

Paris le 24 octobre 2017

Moyens du Comité Social et Economique (CSE= dp+ce+chsct) : le compte n'y est pas !

Au vu du projet de décret relatif à la composition du CSE et au nombre de délégués, Force Ouvrière déplore des moyens très largement insuffisants.

Après avoir subi un sévère coup de rabot avec la nouvelle délégation unique du personnel instaurée par la loi Rebsamen du 17 août 2015, la cure d'amaigrissement des droits se poursuit. Mais la fusion des instances représentatives du personnel (IRP) n'était jusqu'alors pas obligatoire. Désormais, la fusion sera imposée partout, dès maintenant, avec une baisse conséquente des moyens notamment en nombre de délégués. Avec les ordonnances, alors que FO le revendiquait, le fonctionnement en instances séparées ne sera plus possible.

Même si Force Ouvrière a fait pression jusqu'au bout pour que le volume global d'heures de délégation soit maintenu – ce qui provoque l'ire du patronat – ainsi que la mutualisation des heures, il n'en reste pas moins qu'il demeure un paradoxe entre l'affichage d'un dialogue social renforcé et un repli des droits des salariés.

De plus, Force Ouvrière dénonce la disparition des CHSCT et l'abandon de certaines de leurs missions en matière de santé et de sécurité des travailleurs.

Force Ouvrière a toujours considéré que les questions de santé et de sécurité étaient exclusivement de la responsabilité de l'employeur.

En outre, le CSE va soumettre les futurs élus à une véritable polyvalence les obligeant à traiter tous les thèmes (économie, orientations stratégiques, conditions de travail, santé, sécurité...), ce qui ne facilitera pas leurs missions.



UNION DEPARTEMENTALE
Force Ouvrière du VAL DE MARNE
11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex
01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80
www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

Créteil le 5 OCTOBRE 2017

CONVOCAATION

Assemblée Générale des Syndicats

Aux Secrétaires des Syndicats,
(Pour information : aux Trésoriers des Syndicats),
(pour information : aux Sections Syndicales),
Aux Membres de la Commission Exécutive de l'Union,
Aux Secrétaires des Unions Locales,
Aux Membres de la Commission de Contrôle,
Aux Membres de la Commission des Conflits.

Cher(e) Camarade et délégué(e),

En vertu de l'Article 12 de nos Statuts, nous t'informons que la **Commission Exécutive** de l'Union Départementale en date du **15 juin 2017** et confirmée le **21 septembre dernier** a décidé de convoquer l'**Assemblée Générale annuelle des Syndicats** le

Jeudi 21 DECEMBRE 2017

A 9h30 Salle N° 1

Maison Départementale des syndicats 11/13 rue des Archives 94010 Créteil Cedex

ORDRE DU JOUR : **accueil dès 9h30 et clôture autour du verre de l'amitié**

- Situation générale :
- Vie et marche de l'Union,
- Santé au travail, SST et Cramif, CTR prévention AT MP
formation professionnelle guide pratique FO
- Questions diverses.

Article 12 des Statuts de l'Union :

« Tout les ans, sauf l'année où se tient le Congrès, sur proposition du Secrétariat, la Commission Exécutive de l'Union doit convoquer l'Assemblée Générale des Syndicats.

L'Assemblée Générale est composée des **délégués des syndicats, à raison d'un délégué par syndicat.**

L'Assemblée Générale peut être convoquée en séance extraordinaire chaque fois que les circonstances l'exigent.

Les Membres de la Commission Exécutive assistent à l'Assemblée Générale avec voix consultative sauf s'ils représentent leur Syndicat. Chaque Union Locale est représentée à titre consultatif par un délégué ».

Base des mandats éventuelle : année 2016 de référence des cotisations pour les syndicats.

En conséquence, nous insistons auprès de chaque **Syndicat**, pour que celui-ci assure une participation effective à l'Assemblée Générale des Syndicats du Val de Marne, sans oublier de prendre contact avec leurs Sections Syndicales.

Concernant les **Sections Syndicales**, celles-ci sont invitées à se mettre en rapport avec leur syndicat afin de participer et à assister avec leur responsable départemental ou local.

Les **Délégués du Privé** pourront **utiliser et déposer de leurs heures de délégation** (prévoir toute la journée), les **Délégués de la Fonction Publique**, au moyen **d'Autorisations Spéciales d'Absences** planifiées par leur Syndicat.

Nous comptons sur ta présence, dans l'intérêt de la vie de l'interprofessionnel.

Nous te prions de croire, Cher(e) Camarade, à nos meilleurs sentiments syndicalistes.

Christian COLINET
Trésorier de l'Union

Marc BONNET
Secrétaire Général